



---

**Programme des Nations Unies pour le développement**

-----  
**Programme de Microfinancements  
du Fonds pour l'Environnement Mondial**  
-----

# **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES**

**Janvier - Décembre 2022**

Février 2022

# Rapport Annuel de Projet

---

**Date:** 9 février 2022

**Award ID:** 00047578

## **Description:**

Le Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) est un programme institutionnel mondial du FEM, mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et exécuté par le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

Depuis sa création, en 1992, le PMF/FEM apporte des appuis financiers et techniques directs, jusqu'à 50,000 USD, aux organisations de la société civile (OSC), pour soutenir des initiatives communautaires qui contribuent à la conservation des ressources naturelles et qui renforcent la résilience des populations pauvres et vulnérables, aux moyens de la production de biens publics mondiaux tels que définis dans les grandes conventions internationales, à savoir :

- la lutte contre les changements climatiques ;
- la préservation et la gestion durable de la biodiversité ;
- la protection des eaux internationales continentales et marines ;
- la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, y compris la déforestation ;
- la lutte contre les polluants chimiques et les déchets dangereux.

Sur la base du principe *action locale, impact mondial*, le PMF/FEM soutient les communautés qui développent des solutions locales pour s'attaquer aux problèmes environnementaux de la planète.

La logique qui sous-tend les interventions du PMF/FEM est que les problèmes environnementaux globaux résultent des actions cumulées des individus, des petits groupes, des entreprises privées et des gouvernements locaux, régionaux et nationaux. Donc les solutions développées et adoptées par les populations locales ont une chance d'être plus imaginatives et la meilleure façon de résoudre ces problèmes de manière durable.

Ainsi, les principaux objectifs opérationnels du programme consistent à :

- renforcer les capacités et les moyens des organisations de la société civile en matière de conception, de réalisation et de suivi de projets ;
- appuyer et accompagner des initiatives communautaires innovantes, à petite échelle, qui par réplication pourraient réduire les menaces sur l'environnement mondial, conformément aux accords multilatéraux sur l'environnement ;
- tirer les enseignements des expériences, au niveau communautaire, et partager les meilleures pratiques avec la communauté des ONG/OCB, les services étatiques, les institutions de recherche et les partenaires techniques et financiers ;
- faciliter la création de partenariats et des réseaux d'acteurs, pour soutenir et démultiplier les bonnes pratiques en faveur du développement durable.

Le programme se caractérise par le soutien apporté aux activités qui font le lien entre la préservation des moyens de subsistance et les priorités mondiales du FEM, l'adhésion croissante des populations et des OSC locales à cette action du fait du développement de leurs capacités et de l'expérience acquise, et l'engagement actif de différents acteurs qui interviennent localement pour s'attaquer aux problèmes environnementaux de la planète.

Mis en œuvre dans 126 pays, le PMF/FEM inscrit ses actions dans une stratégie de développement économique et social des pays bénéficiaires qui va au-delà de la protection stricto sensu de l'environnement.

Au Togo, le programme a démarré ses activités en 2009, au cours de sa quatrième phase opérationnelle (2006-2010). Chaque année, il appuie et accompagne les ONG, les organisations communautaires de base (OCB) et les communautés/populations, majoritairement pauvres et vulnérables, dans leurs efforts de conservation, de restauration et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Pour sa 7<sup>e</sup> phase opérationnelle (2020 - 2024), la stratégie d'intervention est basée sur l'approche paysage, pour mieux intégrer les dimensions « conservation » et « développement humain » à la planification et l'utilisation des territoires.



# Rapport Annuel de Projet

Agence ou Partenaire de mise en œuvre : FEM, PNUD et UNOPS

Période couverte : Janvier à décembre 2022

## Section 1 : Mise en œuvre du projet

Actualisation des risques liés au projet : <ul style="list-style-type: none"><li>- L'incidence élevée de la pauvreté et la forte dépendance économique des populations, vis-à-vis des ressources naturelles</li><li>- Persistance des problèmes fonciers</li><li>- Absence de données statistiques et d'information fiables sur l'état de des ressources naturelles</li><li>- Evolution des priorités nationales par rapport aux questions de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement</li><li>- Crises socio-politiques et climatiques</li></ul>	Environnement du projet et mise à jour des problèmes existants : <ul style="list-style-type: none"><li>- Faibles capacités structurelle, organisationnelle, technique des ONG/OCB nationales et de leurs réseaux</li><li>- Absence de cadre formel de concertation et de dialogue entre acteurs (services étatiques, collectivités, ONG, ...), aux niveaux local et national, sur les questions de gestion durable des ressources naturelles</li><li>- Insuffisance de synergie et de complémentarité des actions et des acteurs dans le secteur</li><li>- Faible connaissance et application des lois relatives à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.</li></ul>
--	--

## Section 2. Performances du projet (par produit)

### **PRODUIT : Les initiatives communautaires innovantes de sauvegarde de l'environnement et de résilience aux changements climatiques sensibles au genre sont démultipliées**

**Description :** La dynamique de l'interaction entre l'Homme et son écosystème en zone tropicale a toujours été influencée par l'explosion démographique qui elle-même influence les modes de production et de consommation, une des causes majeures de l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles, de la dégradation de l'environnement et de la recrudescence des crises climatiques et des catastrophes naturelles. La pauvreté et la dégradation de l'environnement cohabitent de plus en plus dans nos communautés et chacun de ces problèmes peut, à tour de rôle, devenir la cause de l'autre. Ainsi, face à la complexité et à l'interdépendance de ces deux problématiques majeures - lutte contre la pauvreté et préservation de l'environnement - une analyse de leurs interactions offre des perspectives de solutions nouvelles, innovantes, et crée de réelles opportunités.

L'être humain, par ses interactions avec l'environnement, doit donc faire face aux nouvelles contraintes : ressources naturelles limitées et fragilisées, perte de la biodiversité, territoires finis avec compétition entre leurs usages, besoin de nouvelles sources d'énergie, pression démographique particulièrement en milieu urbain et changement climatique.

La mobilisation de tous les acteurs - États, organisations internationales, organisations de la société civile, secteur privé, communautés scientifiques - est nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des instruments efficaces et durables de lutte contre la pauvreté dans un contexte de fragilisation de l'environnement.

Le sujet se pose comme un défi global, politique, économique, social et culturel. Toutefois, d'ores et déjà, les réponses locales, au plus près des populations, sont reconnues comme indispensables et plus efficaces.

La stratégie du PMF/FEM consiste donc à renforcer les capacités des communautés/populations pauvres et vulnérables, afin qu'elles puissent participer pleinement et efficacement à la définition des politiques et la mise en œuvre des actions visant la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement, dans les cinq domaines du FEM suivants : (i) biodiversité, (ii) changement climatique, (iii) eaux internationales, (iv) dégradation des terres, et (v) produits chimiques et déchets.

De façon spécifique, le programme vise à :

- développer des stratégies, à petite échelle, qui par réplification pourraient réduire les menaces sur l'environnement mondial, conformément aux accords multilatéraux sur l'environnement ;
- tirer les enseignements des expériences, au niveau communautaire, et partager les meilleures



## Rapport Annuel de Projet

pratiques avec la communauté des ONG/OCB, les services étatiques et les partenaires techniques et financiers pour le développement durable ;

- faciliter la création de partenariats et des réseaux pour soutenir les actions en faveur du développement durable ;
- diffuser les bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, et appuyer leur application au niveau communautaire.

### Objectif annuel :

- Organiser, coordonner et suivre les activités du PMF/FEM, conformément à la stratégie nationale du programme ;
- Renforcer les capacités techniques des OSC nationales pour la gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement ;
- Appuyer et accompagner le développement et la mise en œuvre des initiatives communautaires innovantes de sauvegarde de l'environnement et de résilience aux changements climatiques, sensibles au genre ;
- Développer le partenariat et une synergie d'action avec les projets, services et acteurs intervenant dans la mise en œuvre des projets communautaires de gestion des ressources naturelles.

### Réalisations à la date du rapport :

- La cérémonie officielle de signature de conventions de financement des projets entre 8 ONG/OCB a été organisée ;
- Plusieurs rencontres, physiques et virtuelles de renforcement des capacités techniques des OSC ont été organisées ;
- 3 visites de terrain ont été organisées pour le suivi de 25 projets financés par le PMF/FEM ;
- Plusieurs sessions du comité national de pilotage ont été organisées ;
- 6 Nouveaux projets communautaires sont sélectionnés pour le compte du 13<sup>e</sup> round de financement du PMF/FEM, pour un montant total de cent quarante-et-un mille sept cent soixante-et-un (141,761) dollars américains.
- 6 capsules vidéo sont produites sur les principaux résultats du PMF/FEM

**Activité 1 :** Organisation de cérémonies de signatures de conventions de financement des projets des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> rounds

**Produit attendu de l'activité :** Signature des MOA entre le PNUD et 15 ONG/OCB

**Dates de démarrage et de fin de l'activité :** 22 février et 13 octobre 2022

**% d'avancement à la date de fin de l'activité :** 100%

Le 22 février 2022, les responsables de neuf (9) organisations de la société civile ont signé une convention de financement avec le Représentant Résident du PNUD, M. Aliou Mamadou DIA. Cette cérémonie, qui s'est tenue dans la salle de conférence du ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, a été présidée par le Ministre Katari FOLI BAZI. Plusieurs directeurs centraux du département, ainsi que des membres du Comité National de Pilotage y ont également participé. D'un montant total de deux cent quarante-neuf mille neuf cent dix-neuf (249,919) dollars américains, soit plus de cent quarante-quatre millions (146,000,000) de francs CFA, ces neuf projets visent à soutenir les initiatives communautaires de reboisement, de conservation, de restauration et d'utilisation durable des ressources naturelles.

Il s'agit des projets ci-après :

- Aménagement et développement des activités agricoles autour du barrage hydro-agricole de Nacré, porté par l'ONG Centrale Africaine pour un Développement Intégral et Durable (CADID), pour un montant de 37,050 USD ;
- Restauration des écosystèmes de flancs de montagne dans le canton de Naki-Est, porté par l'ONG Gestion de l'Environnement et Valorisation des Produits Agropastoraux et Forestiers (GEVAPAF), pour un montant de 24,116 USD ;
- Conservation de la forêt de Kpankpanjeka dans le village de Hélota, porté par l'ONG Association des Amis des Enfants (AAE), pour un montant de 23,154 USD ;



## Rapport Annuel de Projet

- Création d'un jardin botanique dans le canton de Niamtougou, porté par l'ONG Action et Gestion des Insuffisances et Initiatives Rurales (AGIR), pour un montant de 42,082 USD ;
- Installation d'un bloc de 500 hectares de plantation améliorée d'anacarde à Agouloudè, porté par la coopérative ESSODOGUEDOWE, pour un montant de 38,991 USD ;
- Protection des berges de la rivière Anié à Kabré-copé et Assika, porté par l'ONG Association Togolaise pour la Promotion et le Développement Communautaire (ATPDC), pour un montant de 20,629 ;
- Protection des berges du fleuve Mono à Kolokope, porté par le comité villageois de développement de Kolokope, pour un montant de 19,152 USD ;
- Création de forêt villageoise à Batoumé-Agottimé, porté par l'Association Fonds Saint Laurent, pour un montant de 16,558 USD ;
- Protection des tortues marines sur le littoral togolais, porté par l'Association Togolaise pour la Conservation de la Nature (AGBO ZEGUE), pour un montant de 28,187 USD.

Le 13 octobre 2022, une seconde cérémonie a été organisée au même lieu et a permis la signature de conventions de financement entre le PNUD et 6 OSC nationales, en présence du ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières et ses collaborateurs.

Pour un montant total de cent quarante-et-un mille sept cent soixante-et-un (141,761) dollars américains, soit plus de quatre-vingt-quinze millions (95,000,000) de francs CFA, ces projets visent à renforcer les capacités techniques des organisations de la société civile, et à soutenir des initiatives locales de gestion durable des ressources naturelles et de valorisation des déchets. Ils seront mis en œuvre au cours des douze prochains mois.

Il s'agit des projets ci-après :

- Développement de l'apiculture et gestion durable des ressources forestières dans les communes de Kozah 1 et Kozah 3, porté par l'Association des Personnes Handicapées de la Kozah (APHAK), pour un montant de 18,473 USD ;
- Appui à la gestion durable des forêts sacrées de Havé et Adangbé, porté par l'ONG Association Vie Précieuse (AVIP), pour un montant de 21,605 USD ;
- Renforcement des capacités des OSC féminines sur la formulation des projets éligibles au PMF/FEM, porté par l'ONG Women Environmental Programme Togo (WEP Togo), pour un montant de 27,244 USD ;
- Renforcement des capacités de production et de vulgarisation du compost dans la lutte contre la dégradation des sols, porté par l'ONG Ecosystème Naturel Propre (ENPRO), pour un montant de 33,316 USD ;
- Renforcement des capacités de l'unité de recyclage des papiers et catons usagés en mobiliers, porté par l'ONG Dynamique des Volontaires Sociaux (DYVOSO), pour un montant de 11,887 USD ;
- Numérisation et valorisation du patrimoine naturel du Togo en 360°, porté par l'association Arts Culture et Développement du Sud (ACD-SUD), pour un montant de 29,236 USD.

Ces 15 initiatives sont en cours de mise en œuvre.

Critère de qualité	Date	Resultat (s) de(s) Activité(s)				
		Appréciation du Bénéficiaire	Etat des ressources affectées	Respect du délai d'exécution		
Appréciation des bénéficiaires Capacités techniques des bénéficiaires	22 février et 13 octobre 2022	-	Disponibles et suffisantes	Oui		
<b>Résumé financier</b>						
Account	Fund	Donor	Agent de Mise en œuvre	Budget	Dépense	Balance
74110	62141	10003	UNOPS	1500	1158	342
<b>Activité 2</b> : Organisation de rencontres virtuelles de renforcement des capacités des organisations bénéficiaires des 12 <sup>e</sup> et 13 <sup>e</sup> rounds de financements du PMF/FEM						

## Rapport Annuel de Projet

**Produit attendu de l'activité** : Toutes les ONG/OCB bénéficiaires des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> rounds de financement du PMF/FEM au Togo maîtrisent et utilisent, efficacement, les outils et procédures de gestion des projets

**Dates de démarrage et de fin de l'activité** : 16 mars et 10 novembre 2022

**% d'avancement à la date de fin de l'activité** : 100%

Pour permettre aux 15 OSC bénéficiaires des subventions du PMF/FEM, au titre des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> rounds de financement du programme de maîtriser certains outils et règles d'exécution des projets communautaires de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement, un atelier virtuel a été organisée, respectivement le 16 mars et le 10 novembre 2022, à leur attention. Le principal objectif de ces deux rencontres consiste à outiller les 15 ONG/OCB, afin qu'elles puissent maîtriser le potentiel de l'approche communautaire de gestion des projets en vue d'accroître les résultats des initiatives dont elles sont porteuses.

Ces deux rencontres ont permis à 32 participants, dont 12 femmes, de maîtriser l'ensemble des thèmes, outils et approches qui y ont été abordés. Il s'agit, notamment, de :

- Le FEM et le PMF/FEM ;
- La conception, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets axés sur les résultats ;
- La communication et la visibilité des projets ;
- La stratégie Nationale de la 7<sup>e</sup> phase opérationnelle du PMF/FEM ;
- L'intégration du genre et de l'inclusion sociale dans les projets de développement ;
- Les règles et procédures de gestion administrative et financière des projets PMF/FEM.

Par ailleurs, la coordination nationale a participé à l'organisation et l'animation de 3 ateliers régionaux (Savanes, Kara et Centrale), dans la cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités des organisations féminines sur l'élaboration des projets environnementaux et climatiques, éligibles au PMF/FEM. Ces ateliers ont eu lieu à Dapaong, Kara et Sokodé, respectivement du 24 au 26 novembre, du 28 au 30 novembre et du 17 au 17 décembre 2022. Grâce aux présentations, aux études de cas, aux travaux en groupes et aux exercices, ces ateliers ont permis 60 représentants d'organisations de la société civile féminines, dont plus de 90% de femmes, de maîtriser :

- La notion de changement climatique, notamment la différence entre un projet d'atténuation et un projet d'adaptation
- Le cycle de gestion des projets environnementaux et climatiques
- Quelques bonnes pratiques de conservation de la diversité biologique, de gestion durable des terres et des eaux, de lutte contre ou d'adaptation au changement climatique et de gestion des produits chimiques et déchets.

Critère de qualité	Date	Résultat(s) de(s) Activité(s)		
		Appréciation des Bénéficiaires	Etat des ressources affectées	Respect du délai d'exécution
Appréciation des bénéficiaires Capacités techniques des bénéficiaires	16 mars et 10 novembre 2022	Satisfaits	Disponibles	Oui

Résumé financier						
Account	Fund	Donor	Agent de Mise en œuvre	Budget	Dépense	Balance
74110	62141	10003	UNOPS	0	0	0

**Activité 3** : Organisation de visites de terrain pour le suivi des projets

**Produit attendu de l'activité** : Les résultats rapportés par les ONG/OCB bénéficiaires sont vérifiés et appréciés sur le terrain ; la collaboration est renforcée entre le PMF/FEM et ses partenaires ; les



## Rapport Annuel de Projet

appuis techniques directs sont apportés aux bénéficiaires et des leçons/recommandations sont formulées pour assurer la réussite des projets.

**Dates de démarrage et de fin de l'activité** : Mars, août/septembre et octobre 2022

**% d'avancement à la date de fin de l'activité** : 100 %

Au cours de l'année, la coordination nationale a organisé 3 missions de terrain, qui ont permis de suivre au total 25 projets, dont 8 après leur clôture. Ces visites ont été organisées, la première du 20 au 26 mars, pour le suivi des 8 projets du 11<sup>e</sup> round, la seconde du 27 août au 3 septembre, pour le suivi des 9 projets du 12<sup>e</sup> round, et la troisième, du 22 au 31 octobre, pour le suivi des 8 projet clôturés du 10<sup>e</sup> round.

Ces visites de terrain ont permis, entre autres, de :

- constater l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités ;
- identifier et anticiper avec les parties prenantes les difficultés et les contraintes potentielles pouvant affecter la bonne exécution des actions ;
- s'assurer de l'implication effective des structures/institutions partenaires de leur appropriation des activités du projet ;
- apprécier le niveau d'application des règles et procédures de gestion administrative et financière des projets ;
- apprécier les progrès accomplis dans la réalisation des produits attendus ;
- apprécier l'efficacité des mesures de durabilité mises en place ;
- tirer des enseignements de l'exécution des projets et faire des recommandations.

Aux termes de chacune des 3 visites de suivi, il a été noté, avec satisfaction, la détermination et les efforts fournis par les organisations pour délivrer les résultats attendus de chacun des projets, nonobstant les conditions sociales et sécuritaires parfois difficiles. Dans l'ensemble, des progrès accomplis ont été jugés encourageants. En outre, les bénéficiaires directs de ces projets ont exprimé, dans la quasi-totalité, leur satisfaction par rapport aux résultats obtenus.

Dans l'ensemble, les visites ont permis de noter que chaque ONG/OCB fournissait un effort pour appliquer les règles et procédures de gestion des projets PMF/FEM. Elles ont également permis de d'apporter des appuis aux ONG/OCB, qui en avaient besoin, et de les aider à trouver des solutions aux problèmes/difficultés auxquels elles étaient confrontées.

Dans nombre de cas, les ONG/OB et les communautés bénéficiaires de ces projets se sont engagées à faire des difficultés des défis à relever et à appliquer les recommandations qui leur ont été adressées par les différentes équipes du PMF/FEM, pour assurer la réussite, au-delà des attentes, de chacun des projets concernés.

Critère de qualité	Date	Resultat (s) de(s) Activité(s)		
		Appréciation du Bénéficiaire	Etat des ressources affectées	Respect du délai d'exécution
Qualité des résultats délivrés sur le terrain	Mars, août/septembre et octobre 2022	Satisfaits	Disponibles	Oui

Résumé financier

Account	Fund	Donor	Agent de Mise en œuvre	Budget	Dépense	Balance
71610	62141	10003	UNOPS	8000	7300	700

**Activité 4** : Publication de deux appels à candidatures pour le compte des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> rounds de financement

## Rapport Annuel de Projet

**Produit attendu de l'activité** : De nouvelles initiatives communautaires innovantes sont sélectionnées, appuyées et accompagnées par le PMF/FEM pour le compte de ses 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> rounds de financement

**Dates de démarrage et de fin de l'activité** : Mars – Décembre 2022

**% d'avancement à la date de fin de l'activité** : 75%

En avril 2022, l'UNOPS a alloué au Togo 111,767.00 USD, pour le financement des projets, au titre de la troisième année (juillet 2022 – juin 2023) de la 7<sup>e</sup> phase opérationnelle.

Pour ce faire, la Coordination Nationale a élaboré les TDR et publié un appel à projets, le 25 avril 2022. L'appel, ainsi que les TDR, ont été publiés sur le site web du PNUD (<http://procurement-notices.undp.org/search.cfm>, sous le numéro sous le numéro 90509). Cet appel a été également diffusé dans le quotidien Togo-Presse et par les mailing-lists des faitières (FONGTO et UONGTO), ainsi que des réseaux régionaux d'organisations de la société civile (COSCREMA, COADEP, RESODERC, RESOKA et FODES). A la date de clôture de dépôt des dossiers, fixée au 20 mai 2022, soixante-sept (67) candidatures ont été enregistrées. Aux termes du processus de sélection, 6 projets ont été sélectionnés pour un montant total de 141,761 USD. Il s'agit des 6 projets du 13<sup>e</sup> round, précités.

Un second appel à projets a été publié le 11 novembre 2022, sur le site web du PNUD (<http://procurement-notices.undp.org/search.cfm>, sous le numéro sous le numéro 96804) et diffusé à travers les listes de diffusion des faitières (FONGTO et UONGTO), des réseaux régionaux (COSCREMA, COADEP, RESODERC, RESOKA et FODES) et des réseaux thématiques, et dans le quotidien Togo-Presse (N° 11416, 11422, 11428 et 11435). A la date de clôture de dépôt des dossiers, fixée au 30 décembre 2022, quatre-vingt-une (81) candidatures ont été enregistrées. Ces projets seront sélectionnés et financés en 2023.

Critère de qualité	Date	Resultat (s) de(s) Activité(s)		
		Appréciation des Bénéficiaires	Etat des ressources affectées	Respect du délai d'exécution
Capacités des ONG/OCB à délivrer des résultats pertinents sur le terrain	Mai – octobre 2021	Satisfaits	Disponibles	Oui

### Résumé financier

Account	Fund	Donor	Agent de Mise en œuvre	Budget	Dépense	Balance
75450	62141	10003	UNOPS	1000	675	325

### **Activité 5** : Capitalisation et partage de connaissances

**Produit attendu de l'activité** : Les principaux résultats et leçons tirées de la mise en œuvre des projets sont documentés et partagés

**Dates de démarrage et de fin de l'activité** : juillet - décembre 2022

**% d'avancement à la date de fin de l'activité** : 100%

Les initiatives communautaires financées par le PMF/FEM sont des actions pilotes destinées à mobiliser les populations à la base à améliorer leurs conditions de vie tout en réduisant leur pression sur les ressources naturelles. Ces initiatives, les plus innovantes, devraient être répliquées, mises à l'échelle et prises en compte dans les politiques et stratégies de développement durable. Pour ce faire, la stratégie de mise en œuvre PMF/FEM a prévu des actions de capitalisation et de partage des connaissances.

C'est dans ce cadre que la coordination a établi un partenariat avec le Laboratoire de Botanique et Ecologie Végétale de l'université de la faculté des Sciences de l'Université de Lomé, pour un appui



## Rapport Annuel de Projet

technique et scientifique aux ONG/OCB et la production de connaissances sur les projets innovants. En 2022, la production des connaissances s'est traduite par la production de 6 capsules vidéo, sur certaines réalisations du PMF/FEM.

4 des 6 capsules sont accessibles à partir des liens ci-après :

[https://drive.google.com/file/d/1S2gi8b\\_kbRFK2bkIMmoH46uCgfFTd47-/view?usp=share\\_link](https://drive.google.com/file/d/1S2gi8b_kbRFK2bkIMmoH46uCgfFTd47-/view?usp=share_link)  
[https://drive.google.com/file/d/1EUvhXv4muMZTge56op2qFt3XID9iA40K/view?usp=share\\_link](https://drive.google.com/file/d/1EUvhXv4muMZTge56op2qFt3XID9iA40K/view?usp=share_link)  
[https://drive.google.com/file/d/1vm5FpLdI4so-690O3rhgzbt9tSdG1BrP/view?usp=share\\_link](https://drive.google.com/file/d/1vm5FpLdI4so-690O3rhgzbt9tSdG1BrP/view?usp=share_link)  
[https://drive.google.com/file/d/1Ksm7mLz3FUC97O8yqd3cp8Qz3n-hgeh2/view?usp=share\\_link](https://drive.google.com/file/d/1Ksm7mLz3FUC97O8yqd3cp8Qz3n-hgeh2/view?usp=share_link)

Critère de qualité	Date	Resultat (s) de(s) Activité(s)		
		Appréciation des bénéficiaires	Etat des ressources affectées	Respect du délai d'exécution
Capacités des ONG/OCB à délivrer des résultats pertinents sur le terrain	Juillet à décembre 2022	Satisfaits	Disponibles	Oui

### Résumé financier

Account	Fund	Donor	Agent de Mise en œuvre	Budget	Dépense	Balance
71610	62141	10003	UNOPS	0	0	0

**Activité 6** : Organisation des sessions du CNP pour la sélection de nouveaux projets

**Produit attendu de l'activité** : De nouvelles initiatives innovantes sont appuyées et accompagnées par le PMF/FEM pour le compte du 13<sup>e</sup> round de financement

**Dates de démarrage et de fin de l'activité** : Janvier - décembre 2022

**% d'avancement à la date de fin de l'activité** : 100%

Pour la présélection et la sélection des projets, au titre du 13<sup>e</sup> round de financement du PMF/FEM, le comité national de pilotage a tenu 2 principales sessions au cours de l'année. La première, organisée le 16 juin 2022 a permis aux membres de retenir 19 idées de projets sur les 67 enregistrées. La seconde session, tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2022 a abouti à la sélection définitive des 6 projet dudit round.

Critère de qualité	Date	Resultat (s) de(s) Activité(s)		
		Appréciation des Bénéficiaires	Etat des ressources affectées	Respect du délai d'exécution
Pertinence des projets	15 décembre 2018	-	Disponibles	Oui

### Résumé financier

Account	Fund	Donor	Agent de Mise en œuvre	Budget	Dépense	Balance
71610	62141	10003	UNOPS	1000	565	435

### 1. Rapport d'avancement

En 2022, les effets économiques de la pandémie de COVID-19, la hausse du prix de certains produits alimentaires, à cause de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, et les déplacements internes des populations, fuyant les attaques terroristes dans la région des Savanes ont renforcé la pression anthropique sur les ressources naturelles au Togo.

## Rapport Annuel de Projet

Au cours de l'année, l'appui du programme s'est traduit par le financement de 15 nouveaux projets pour un montant total de \$391,680.00. Ces projets sont en cours d'exécution dans une trentaine de localités rurales et deux communes urbaines, au profit de plus de 2500 personnes, dont 27% de femmes.

Ces initiatives ont contribué, entre autres, à protéger plus de 40 ha à des fins de conservation de diversité biologique, augmenter la couverture végétale sur plus de 500 ha et mettre en terre plus de 77 000 jeunes plants d'espèces de grandes valeurs écologiques, économiques et thérapeutiques. L'appui du PMF/FEM a également permis d'aménager 250 000 m<sup>3</sup> de barrage hydro-agricole pour le développement de la production maraîchère, au profit de 152 producteurs agricoles, dont 81 femmes.

L'année a été marquée aussi par l'organisation de deux cérémonies de signature de conventions de financement, avec la participation effective du ministre de l'Environnement et des ressources forestières.

Par ailleurs, afin de renforcer les capacités techniques des organisations de la société civile et de suivre les réalisations des projets, il a été organisé : (i) deux ateliers virtuels sur les règles et procédures de gestion des projets, (ii) trois visites de terrain pour le suivi de 25 projets, et (iii) quatre ateliers régionaux de formation de plus de 75 organisations féminines sur la formulation des projets de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement.

Le PMF/FEM a également soutenu la réalisation de 6 capsules vidéo sur ses principaux résultats. Ces capsules sont en cours de diffusion à travers plusieurs plateformes, dont celles du PNUD, des organisations de la société civile nationales et les réseaux sociaux.

Au cours de l'année, trois projets du PMF/FEM ont été visités par le Représentant Résident du PNUD au Togo, accompagné de son homologue du Bénin. A la suite de cette visite, le Représentant Résident du PNUD a tenu une session de travail avec les responsables de l'une des organisations dont les résultats ont été jugés, par le RR, satisfaisants et innovants. Au cours de cette session, l'ONG a été encouragée à formuler et soumettre au financement du PNUD un projet de réplication de l'initiative dans plusieurs communes du Togo.

La mise en œuvre de 15 nouveaux projets a permis d'obtenir les principaux résultats intermédiaires suivants :

- 22,5 ha de forêts communautaires créés et sécurisés (délimitation et bornage) à Batoumé (Avé) et à Hélotà (Kéran) pour la conservation des espèces locales menacées de disparition, dont *Anogeissus leiocarpus*, *Artocarpus integrifolia*, *Millettia thonningii*, *Cola gigantea*, *Samanea saman*. A termes, il sera développé des activités génératrices de revenus (apiculture, collecte et vente de produits forestiers non ligneux) dans ces forêts, au profit des femmes et de jeunes.
- 15 ha des berges de la rivière Anié sont reboisés, à Kabré-copé et Assika (Anié), contribuant à réduire : (i) la perte des terres, due à l'érosion, (ii) l'envasement du cours d'eau, (iii) les inondations.
- Plus de 450 ha de plantations d'anacardiens sont installés au profit de 146 hommes et 76 femmes, organisés en entreprise agricole familiale, à Agouloudé (Tchaoudjo). Ils contribueront à atténuer le changement climatique, grâce à l'augmentation de la couverture forestière (création de puits de carbone) et, à partir de la 7<sup>e</sup> année, à augmenter, à plus de 5,000,000 FCFA par an, les revenus de plus de 200 ménages ruraux, grâce à la vente de noix de cajou.
- 8 ha de jardin botanique créés, avec un plan d'aménagement des unités paysagères, à Niamtougou (Doufelgou), pour cultiver, conserver et protéger plus de 25 espèces végétales, de grandes valeurs économiques, thérapeutiques et scientifiques, menacées de disparition, dans la localité, dont *Adansonia digitata*, *Anogesus leocarpa*, *Antiaris africana*, *Borassus aethiopum*, *Ceiba pentadra*, *Cola gigantea*, *Parkia biglobosa*.
- 5 ha de flancs de collines reboisés à Naki-Est (Kpendjal – Ouest), aux fins de contribuer à augmenter le taux de couverture forestière, lutter contre l'érosion du sol et atténuer les effets néfastes du changement climatique.



# Rapport Annuel de Projet

- Un barrage hydro-agricole de plus de 250000 m<sup>3</sup>, aménagé à des fins de développement de la production maraichère à Nacré (Tône), au profit de 152 producteurs agricoles, dont 81 femmes. A terme, le projet contribuera à augmenter les revenus annuels de plus de 140000 F CFA par producteur (trice).
- Plus de 77000 jeunes plants de grandes valeurs économiques, thérapeutiques et écologiques, mis en terre, dans une douzaine de localité, contribuant à augmenter le taux de couverture forestière nationale, à réduire l'érosion des sols et à atténuer le changement climatique.
- Plus de 700 producteurs agricoles et de jeunes pêcheurs, dont environ 27% de femmes, sensibilisés et formés, dans une douzaine de localités, sur la conservation de la diversité biologique (protection des tortues marines), la lutte contre la dégradation des terres, la gestion des produits chimiques et déchets, et la lutte contre les changements climatiques.

## 2. Leçons et bonnes pratiques

Les résultats, globalement satisfaisants, obtenus au cours de l'année ont permis de renforcer la résilience des écosystèmes et des populations bénéficiaires, face aux effets néfastes des changements climatiques. Ainsi, les populations de 19 villages et une commune ont bénéficié de moyens techniques, matériels et financiers pour la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les trois principales leçons apprises sont :

- Le développement communautaire harmonieux est fondé sur le dialogue, la participation et la confiance des principaux acteurs locaux. Les projets environnementaux dans les communautés ont leur rythme de maturation et deviennent durables lorsque les populations constatent que leurs besoins sont pris en compte et qu'ils touchent du doigt les résultats.
- La professionnalisation des OSC environnementales, comprise comme un processus d'amélioration des compétences, connaissances et pratiques, est indispensable à la réalisation de leurs missions et à la réussite des projets/programmes de développement communautaires.
- Il faut une franche collaboration entre les ONG/OCB, les collectivités territoriales, les commissions de développement durable et les services déconcentrés de l'administration publique pour atteindre les objectifs de gestion durable des ressources naturelles, au niveau communautaire.

## 3. Principales contraintes

Les principales contraintes identifiées au cours de l'année sont :

- Les problèmes techniques (coupure d'électricité, instabilité de la connexion à l'Internet dans certaines localités, non-maitrise des applications de rencontres virtuelles) n'ont pas permis à plusieurs organisations partenaires de participer efficacement aux réunions/ateliers virtuels.
- L'absence de cadre fonctionnel de discussion pour une approche concertée de gestion des ressources naturelles et de lutte contre les changements climatiques.
- Insuffisance de moyens au niveau des services déconcentrés du ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, pour apporter un appui-accompagnement durable aux initiatives communautaires de gestion des ressources naturelles.
- Insécurité foncière, liée à la faible connaissance et application des droits de propriété foncière.

## 4. Recommandations et perspectives

- Créer et opérationnaliser le cadre de concertation entre les responsables des projets/programmes de renforcement des capacités nationales et locales de gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

## Rapport Annuel de Projet

- Renforcer davantage les capacités des services déconcentrés, notamment les Directions Régionales et Préfectorales de l'Environnement et des Ressources Forestières, pour un appui-conseil et/ou un suivi efficace des initiatives communautaires de gestion des ressources naturelles, de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques.
- Renforcer le cadre juridique en tenant compte de la complexité et la diversité des droits fonciers sur les biens communs (forêts, ressources en eau, pâturages, pêcheries, etc.).

### 5. Signatures

For the project management :

Name : Koffi Eli ATRI

Title : Coordonnateur National

Signature :

Date :

28/02/2023

For UNDP :

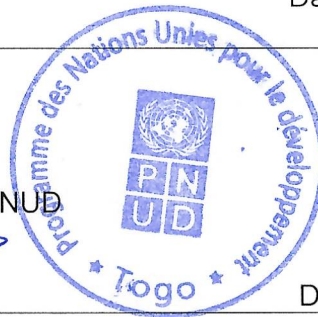
Name : Seynabou DIAW BA

Title : Représentant Résident Adjoint du PNUD

Signature :

Date :

02/03/2023





## Rapport Annuel de Projet

### EFFORTS DE REBOISEMENT DEJA REALISES PAR LES ONG/OCB APPUYEES PAR LE PMF/FEM AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2022

	ORGANISATION	TITRE DU PROJET	SUPERFICIE REBOISEE (CAMPAGNE 2022)	NOMBRE DE PLANTS MIS EN TERRE	CONTACTS
1	Centrale Africaine pour un Développement Intégral et Durable (CADID)	Aménagement et développement des activités agricoles autour du barrage hydro-agricole de Nacré	3,27	910	KANHAN Nantibe, Président 90 08 46 86 / 90 02 72 06 <a href="mailto:cadid.afrique@gmail.com">cadid.afrique@gmail.com</a>
2	Gestion de l'Environnement et Valorisation des Produits Agropastoraux et Forestiers (GEVAPAF)	Restauration des écosystèmes de flancs de montagne dans le canton de Naki-Est	5	6 418	YATOMBO Tadanlenga, Directeur Exécutif 27 70 08 02 / 90 02 04 68 <a href="mailto:gevapaf15@gmail.com">gevapaf15@gmail.com</a>
3	Association des Amis des Enfants (AAE)	Conservation de la forêt de Kpankpandjeka dans le village de Héloïa	11	11 007	AYOKASSIA Kpatare, Coordinateur Exécutif 70 41 90 15 / 90 16 70 24 <a href="mailto:amisdesenfantstg@yahoo.fr">amisdesenfantstg@yahoo.fr</a>
4	Action et Gestion des Insuffisances et Initiatives Rurales (AGIR)	Création d'un jardin botanique dans le canton de Niamtougou	8	1 825	TETÉYABA K. Gnanfala, Directeur Exécutif 92 33 28 54 / 90 23 45 54 <a href="mailto:agirfogo@yahoo.fr">agirfogo@yahoo.fr</a>
5	COOP-CA ESSODOGUEWOWE	Installation d'un bloc de 500 hectares de plantation améliorée d'anacarde à Agouloudé	454	45 400	TCHAGNIROU Fadli, Président 79 77 88 99 <a href="mailto:essodoguedowecoopca@gmail.com">essodoguedowecoopca@gmail.com</a>
6	Association Togolaise pour la Promotion et le Développement Communautaire (ATPDC)	Protection des berges de la rivière Anié à Kabré-copé et Assika	15	6 000	TCHA-GNAO Agoro, Président 24 40 04 51 / 92 24 00 06 / 90 58 10 42 <a href="mailto:atoprodec@gmail.fr">atoprodec@gmail.fr</a>
7	Association Fonds Saint Laurent (AFSL)	Création de forêt villageoise à Batourmé-Agottimé	8,5	2 310	d'ALMEIDA Achille Ayté, Président 99 55 05 53 / 98 83 21 22 <a href="mailto:saint_laurentassociation@yahoo.com">saint_laurentassociation@yahoo.com</a>
8	Comité Villageois de Développement de Nandjoubi (CVD NANDJOUBI)	Conservation et gestion durable de la forêt communautaire de Nandjoubi	2,5	2 000	DIGBEREKOU Bassirou Président 90 26 37 93 / 90 11 24 16 / 99 59 42 19 <a href="mailto:cvdhandjoubi@gmail.com">cvdhandjoubi@gmail.com</a>
9	Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Locales Nord Togo (GRAILINT)	Lutte contre la dégradation des terres dans le canton de NALI	2	1 750	IDRISSOU Amidou Coordonnateur 90 00 18 94 / 98 18 45 69 <a href="mailto:notograil@yahoo.fr">notograil@yahoo.fr</a>
<b>TOTAL</b>			<b>509,27 ha</b>	<b>77 620</b>	

## Rapport Annuel de Projet

### QUELQUES IMAGES DES ACTIVITES



Signature de conventions de financement avec les 9 ONG/OCB du 12<sup>e</sup> round de financement du PMF/FEM



Protection des tortues marines sur le littoral (AGBO ZEGUE, GOLFE)



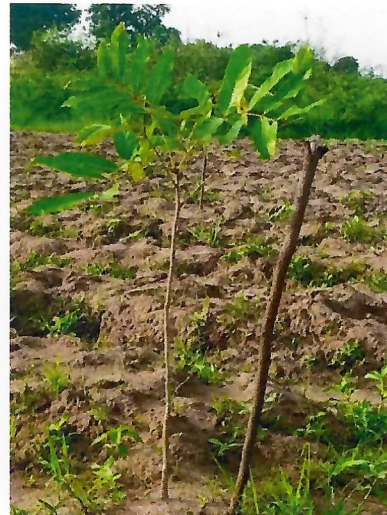
Produits maraichers et transformés présentés par un groupement de femmes et de jeunes sur le site maraicher (ARPODIFE, KOZAH)



## Rapport Annuel de Projet



Fosse fumière installée par un bénéficiaire et échanges entre la mission et un groupe de bénéficiaires (GRAIL NT, OTI-SUD)



Reboisement des berges de la rivière Anié (ATPDC, ANIE)



Vue partielle du barrage, après curage et construction de la digue/déversoir et des gabions, et échanges entre quelques bénéficiaires et la délégation du PMF/FEM (CADID, TONE)



Ateliers régionaux de renforcement des capacités des OSC féminines sur l'élaboration des projets environnementaux et climatiques, éligibles au PMF/FEM